

Je surfe m@lin LE NET plus ultra !

Internet offre d'énormes possibilités d'apprendre, plus vastes que tout ce que tu pourras explorer en une vie. C'est un outil merveilleux : tu peux papoter à tout moment du jour ou de la nuit, effectuer des recherches, faire des rencontres, jouer en réseau, créer un blog. Mais la toile réserve parfois des surprises désagréables !

Quelques utilisations et chiffres ?

Données recensées auprès de 1200 jeunes de 5-6^{èmes} années primaires et de 1-2^{èmes} années secondaires dans le cadre de l'animation « Je surfe m@lin », outil de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation du net (Infor Jeunes Huy et Espace Public Numérique Net-Galaxy.Huy).

Questions	Élèves de 5-6 ^{es} primaires	Élèves de 1-2 ^{es} secondaires
* Qui a un accès à Internet ?	99%	99%
* Qui a un pc dans sa chambre ?	40%	60%
* Combien d'heures par jour passez-vous sur Internet ?	Min.30 min - Max.1h	Min.1h - Max.4h
* Sur quels sites ?	MSN, jeux en ligne, blog, You Tube	Jeux en ligne, téléchargement, recherche, chat, blog, You Tube
* Vos parents savent-ils ce que vous faites sur Internet ?	Oui dans 90%	Non dans 90 %

Mon MSN est-il sécurisé ?

La plupart des jeunes répondent "oui", tout simplement parce qu'ils acceptent leurs contacts !

Nous constatons que c'est une curiosité chez les jeunes d'accepter, de converser et puis peut-être de supprimer et bloquer le contact dérangeant. Avoir beaucoup de contacts renforce l'estime de soi !

MSN n'est absolument pas sécurisé. Il est toujours possible de se faire voler ses adresses de contact ; de plus, MSN est également utilisé par les pervers pour piéger leur proie.

Un pseudo peut cacher n'importe qui. Ne donnez jamais votre nom, votre adresse, votre téléphone. N'acceptez jamais de RDV sans être accompagnés. N'envoyez pas de photos ou de vidéo de vous ou de quelqu'un d'autre. Si une image ou un message vous choque, parlez-en à un adulte ! Soyez vigilants sur Internet. (Action Innocence)

Et ma webcam ?

Utilisée par un grand nombre de jeunes, elle est directement intégrée aux nouveaux ordinateurs.

Une nouvelle mode consiste à hacker (pirater) la webcam de l'autre à son insu et à distance. Tu es alors vu à n'importe quel moment du jour ou de la nuit et dans n'importe quelle tenue ou position sans t'en rendre compte. Conseil : pose un mouchoir sur ta webcam et/ou éteint ton pc quand tu ne l'utilises pas !

Pour te tromper, certains diffusent via leur webcam une petite bande vidéo téléchargée sur le net pour se faire passer pour quelqu'un d'autre. Pour vérifier si une personne virtuelle est bien la personne avec qui tu converses, demande lui de faire un acte en temps réel (ex. lever la main, se pincer le nez).

Mon blog et Facebook, j'y mets quoi ?

Les jeunes nous répondent : des photos de ma famille, de mes amis ou que je télécharge. Ils ignorent souvent qu'il existe un droit à l'image et un respect de la vie privée. Banaliser cet acte peut avoir des conséquences désagréables, voire punissables par la loi ! Il est important d'avoir l'autorisation avant de poster n'importe quel commentaire ou photo sur le net.

Effet pervers de l'utilisation des nouvelles technologies !

Il faut évoluer avec son temps, avec la technologie mais aussi avec ses côtés pervers comme :

- Le Happy slapping appelé aussi la "baffe joyeuse" qui consiste à filmer à l'aide d'un gsm un acte de violence et à le diffuser sur le net.
- Filmer avec son gsm un acte sexuel, consenti ou non, et le diffuser par bluetooth ! Tu imagines avec quelles rapidité et ampleur planétaire va être diffusée cette séquence et ses conséquences.
- La cyberhate qui se rapporte aux expressions de haine telle que les brimades, insultes, discriminations dans le but de choquer ou blesser l'autre. Pour plus d'infos : www.cyberhate.be

Tous ces actes sont punissables par la loi.

Services d'aide :

- Auprès du provider du site, chat ou blog sur lequel le harcèlement se produit.
- eCops est un point de contact en ligne où vous pouvez, en tant qu'utilisateur d'Internet, signaler des délits commis sur ou via l'Internet (ex. racisme, pornographie infantile, fraude,...ou tout autre délit informatique) : www.ecops.be

Toute information complémentaire peut-être obtenue auprès d'Infor Jeunes en composant le **070/233.444**

Éditeur responsable : Jean-Marc Delmelle, Quai Dautrebande, 7 à 4500 Huy – **Rédactrice** : Marie Fourneau